

ÉDUCATION

Les investissements dans le système d'éducation financé par les fonds publics sont essentiels à la prospérité future de l'Ontario. Fort des réalisations des cinq dernières années, le gouvernement prévoit dans le budget de 2009 continuer d'investir dans trois éléments prioritaires de l'éducation : améliorer les niveaux de rendement des élèves, réduire les écarts dans les résultats des élèves et augmenter la confiance dans l'éducation financée par les fonds publics.

Financement de l'éducation

Pour appuyer tous les élèves et renforcer encore davantage le système d'éducation, les fonds versés aux conseils scolaires augmenteront en 2009-2010 et continueront d'augmenter par la suite. Les dépenses en éducation devraient passer à 14,2 milliards de dollars en 2009-2010, une augmentation de 0,9 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, et à 15,4 milliards de dollars en 2011-2012, une hausse de 15,6 % depuis 2008-2009.

Paix et progrès dans le secteur de l'éducation

Un climat de paix et de progrès dans le secteur de l'éducation est essentiel pour améliorer le rendement des élèves. Les hausses de financement précitées soutiendront les ententes cadres conclues entre les associations de conseillers scolaires, les fédérations d'enseignantes et d'enseignants et les syndicats.

Par l'entremise de ces initiatives et d'autres, les élèves profiteront de soutiens supplémentaires grâce à ce qui suit :

- réduction ciblée de l'effectif des classes de la 4^e à la 8^e année;
- augmentation du nombre d'enseignantes et d'enseignants pour la réussite des élèves et de mentors en littératie et numératie dans les classes de 7^e et de 8^e année;
- hausse du nombre d'enseignantes et d'enseignants spécialisés et en arts;
- ajout de personnel de soutien pour garder nos écoles sûres et saines;
- élargissement des programmes au secondaire;
- augmentation du personnel pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers;
- mise en oeuvre de la Stratégie ontarienne en matière de leadership en éducation, qui favorisera le meilleur leadership possible dans nos écoles.

Investir dans la réussite des élèves

Littératie et numératie

Depuis 2003-2004, le gouvernement prend des mesures importantes pour aider les élèves à améliorer leurs habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques. Au cours des dernières années, ces programmes ont aidé plus d'élèves à atteindre la norme provinciale aux tests provinciaux : 65 % ont atteint la norme provinciale pendant l'année scolaire 2007-2008 comparativement à 54 % en 2002-2003.

Les investissements annuels supplémentaires que le gouvernement a faits en 2008-2009 pour améliorer la littératie et la numératie ont totalisé 65 millions de dollars. Grâce à un nouvel investissement de 15 millions de dollars, on a pu acheter des centaines de nouveaux livres et ressources pour les bibliothèques de toutes les écoles élémentaires de la province. Faisant fond sur ce financement, le gouvernement de l'Ontario continuera d'investir dans des initiatives qui rendront nos élèves encore plus compétitifs, notamment les investissements suivants en 2009-2010 :

- 12 millions de dollars de plus pour les programmes qui soutiennent la littératie et la numératie, dont 7 millions de dollars pour Entraide-écoles, programme de jumelage d'écoles à haut rendement et de celles qui performant moins bien;
- 10 millions de dollars pour élargir les programmes d'aide aux devoirs et offrir des possibilités supplémentaires d'apprentissage à l'extérieur de la salle de classe;
- le gouvernement attend le rapport de M. Charles Pascal sur un programme d'apprentissage à temps complet pour les enfants de quatre et cinq ans, une initiative importante qui vise à former une meilleure main-d'oeuvre en commençant en bas âge.

Taux d'obtention du diplôme

Depuis 2005, la Stratégie visant la réussite des élèves, établie par le gouvernement, aide les élèves de la 7^e à la 12^e année à adapter leurs études à leurs points forts, à leurs buts et à leurs intérêts. Le taux d'obtention du diplôme a augmenté pour passer de 68 % en 2003-2004 à 77 % en 2007-2008. C'est donc dire que 13 500 élèves de plus, soit 9 % de plus, obtiennent leur diplôme chaque année par rapport à 2003-2004.

Beaucoup de programmes ont été mis en oeuvre pour aider les élèves qui envisagent d'aller au collège ou à l'université, de suivre un programme de formation en apprentissage ou d'intégrer le marché du travail après leurs études secondaires.

- Les majeures haute spécialisation permettent aux élèves de se concentrer sur une future carrière grâce à un regroupement de cours en classe, d'expériences en milieu de travail et de certifications sectorielles.
- L'élargissement des possibilités d'éducation coopérative permet aux élèves du secondaire de suivre une formation pratique qui leur procurera deux crédits obligatoires.
- L'apprentissage électronique offre aux élèves des cours en ligne et permet aux enseignantes et aux enseignants de toute la province d'échanger leurs ressources.
- Les cours à double reconnaissance de crédit comptent pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et d'un certificat ou d'un diplôme d'études collégiales ou d'un certificat d'apprentissage.

Du soutien est également offert aux élèves du secondaire qui ont de la difficulté pour les aider à reprendre le terrain perdu et à obtenir leur diplôme.

- Le programme de transition entre l'école élémentaire et l'école secondaire aide les élèves à réussir leurs études secondaires grâce à des horaires adaptés et à d'autres programmes.
- Les projets phares aident les élèves à se recentrer sur l'obtention de leur diplôme en leur proposant des initiatives uniques élaborées par les conseils scolaires.
- Dans chaque école, les équipes responsables de la réussite des élèves (comprenant la direction d'école, l'enseignante ou l'enseignant pour la réussite des élèves, la conseillère ou le conseiller en orientation, l'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté et d'autres éducateurs) prêtent une attention accrue aux élèves qui en ont besoin.

Le gouvernement investira plus de 23 millions de dollars en financement accru dans les programmes visant à améliorer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. Plus de 300 millions de dollars au total seront investis en 2009-2010 pour aider les élèves à obtenir leur diplôme et passer au collège, à l'université, à un programme d'apprentissage ou au marché du travail.

Nombre d'élèves par classe au primaire

Les élèves de la maternelle à la 3^e année reçoivent plus d'attention individuelle de leurs enseignantes et enseignants. Le but du gouvernement de réduire la taille des classes primaires a été atteint :

- Ainsi, 90 % des classes comptent maintenant 20 élèves ou moins cette année, comparativement à 31 % en 2003-2004.
- Toutes les classes comptent maintenant 23 élèves ou moins cette année, comparativement à 64 % en 2003-2004.

Excellence

Une étude internationale menée récemment accorde au système d'éducation de l'Ontario de bonnes notes pour l'excellence : les élèves de 4^e année de l'Ontario ont été parmi les participants les plus performants dans l'évaluation des compétences en lecture menée dans le cadre du Programme international de recherche en lecture scolaire de l'Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires.

Communautés et écoles

Dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté, le gouvernement fera des investissements qui soutiennent les carrefours communautaires où les gens peuvent demeurer actifs, se réunir pour apprendre et participer aux activités d'organismes communautaires.

- Le financement des programmes d'utilisation communautaire des installations scolaires augmentera de plus de 3 millions de dollars, portant l'investissement annuel total à plus de 42 millions de dollars.
- Quelque 20 centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles supplémentaires seront ouverts pour aider les élèves vivant dans des quartiers à besoins élevés à se préparer pour le jardin d'enfants.
- Un nouvel investissement de 3 millions de dollars en 2009-2010 contribuera à établir des carrefours communautaires dans certains quartiers où vivent des personnes à faible revenu. Ces carrefours regrouperont un éventail de partenaires de la collectivité qui cerneront et fourniront des soutiens sociaux et éducationnels.